

# UE35 /> PROGRAMME

## CYCLE JOURNÉES DE PRÉVENTION

### Évaluation des risques et Covid-19

Lundi 8 juin 2020 /> 13h30 – 17h30 (Visio conférence)

#### /> Contexte juridique

Quelles obligations pour l'employeur ?

Quelles responsabilités et risques juridiques dans le contexte pandémique ?

#### /> Intégrer ce nouveau risque dans le document unique

Rôle des acteurs de la démarche / importance du dialogue social

Intégration du risque Covid-19 dans le DU

- Situations communes

- Situations spécifiques aux différentes unités de travail : administratif, atelier, déplacements...

- Situations liées aux intervenants extérieurs / visiteurs

Balayage des autres risques liés à l'évolution des situations de travail (télétravail...)

#### /> Démarche de prévention

Principes généraux de prévention

Les documents de référence

Moyens de prévention

- Managérial : Référent, cellule, rôles...

- Organisationnels : Télétravail, règles de distanciation, consignes...

- Techniques : Masques, visièrre, gel...

- Humains : Formation, information, affichage...

#### /> Suivi et mise à jour

Traçabilité des actions menées

Veille des évolutions liées à la situation

### INTERVENANTE />

Emmanuelle Brocchi - Responsable Pôle Développement Durable, UE35

Cette session de formation sur la prévention des risques professionnels est **gratuite** et bénéficie du concours financier de la branche Accidents du Travail et Maladie Professionnelles de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie des Travailleurs salariés.

### CONTACTS PÔLE DÉVELOPPEMENT DURABLE

/> 02 99 87 42 97

/> [emmanuelle.brocchi@ue35.fr](mailto:emmanuelle.brocchi@ue35.fr) Responsable

/> [christine.hazard@ue35.fr](mailto:christine.hazard@ue35.fr) Assistante